



**Ecole primaire
Jean Moulin**

Compte rendu du Conseil d'Ecole

réuni le 2 février 2023

Début de séance 18h00

Présents :

Equipe pédagogique : Mesdames AIGLE, BERTOUT, BOURGEOIS, CARPENTIER, CUBIZOLLE, DA SILVA, FOURNIER, FRAU, GALANT, GHAZOUANI, MAGAT, MICHELI, PIRASTU, STEVENANT, TRACHEZ, TRUX ADDARIO, Messieurs FERLAY, JACQUET.

Parents délégués : Mesdames BERTOLINI, BRATSCHI, MANET, NUNES, TISSIER, Monsieur RICHARD

Représentant de la Mairie de BRON : Monsieur EZ-ZAJJARI (excusé).

DDEN : Madame BABOLAT.

Agent d'encadrement mairie: Madame PLASSARD (excusée).

Excusés : Mesdames ALLIO-CAPDEVILLE, CATELAN, DEFFRASNES, DEHAN, HAZARD, JABOU, KALLALI, MESSAL, POLOCE, RABAH, RAOUL, RAVIER, RECCHIA, RIVEIL, RONDEL, ROQUES, ROTH, Messieurs OMRANI, ZAOUI

1. Préparation rentrée 2023-2024 : effectifs prévisionnels et modalités d'inscription

Effectifs prévisionnels : les effectifs se maintiennent entre les radiations et les nouvelles admissions.

Maternelle : baisse des effectifs sur les dernières années. Il y a 2 ans, 50 PS étaient inscrits, cette année 43, nous prévoyons 46 PS l'an prochain pour l'instant.

Nous invitons les parents à inscrire les enfants le plus tôt possible, afin de pouvoir anticiper l'organisation future.

Informations transmises par la DAE :

Les pré-inscriptions scolaires commenceront le 6 février au 26 mai 2023.

Comme l'année dernière, elles se feront :

- sur l'Espace Famille (même si la famille n'a pas encore de compte)

- Sur rendez-vous uniquement à la Direction de l'Action Éducative, muni du dossier d'inscription 2023-2024 rempli, signé et accompagné de l'ensemble des documents demandés. La prise de rendez-vous débutera le 6 février 2023.

Pour tous renseignements : 04 72 36 14 68.

Pour les PS seront inscrits les enfants nés en 2020.

Les TPS (nés avant le 2 sept 2021) :

- des écoles en REP (sauf Anatole France) seront mises en attente et seront pré-inscrites en accord avec le/la directrice en fonction des effectifs.

- du secteur Anatole France et Pierre Cot seront pré-inscrites immédiatement.

Organisation en maternelle : les GS à 12 élèves ont été mis en place dans les REP + l'an dernier, ce projet devrait se mettre en place dans les REP à la rentrée. Donc le projet d'école de classes multiniveaux devra être questionné.

Les parents écriront à l'inspection pour déplorer la fin des classes à triple niveaux en maternelle qui sont un gros atout pour notre école, ainsi que pour les problèmes d'effectif dans les autres niveaux de classes, qui sont contre-productifs.

Elémentaire: 233 élèves prévus contre 223 cette année. Les effectifs se maintiennent sur le cycle 2 mais sont en hausse sur le cycle 3.

Parents : « Là aussi se pose le problème des effectifs dans les classes hors CP/CE1 : déjà à 29 cette année, s'il y a 10 élèves en plus les cycles 3 seront à plus de 30, ce n'est pas admissible. » Ils écriront également dans ce sens à l'inspection.

Dérogations :

Informations transmises par la DAE :

Les demandes de dérogations scolaires ont lieu du 6 février jusqu'au 5 mai 2023.

Comme l'année dernière, elles se feront :

- sur l'Espace Famille : <https://espace-famille.ville-bron.fr>

- sur rendez-vous auprès de Mme ANTÉ pour les familles non brondillantes ou celles qui rencontrent des difficultés avec l'informatique.

Pour tous renseignements : 04 72 36 14 49.

Les critères de dérogation restent les mêmes, à savoir :

- regroupement de fratrie dans l'école demandée,
- garde sur le secteur demandé (assistante maternelle ou grands-parents),
- proximité du lieu de travail (uniquement pour les non brondillants),
- problème médical de l'enfant ou des parents,
- continuité de scolarité dans l'école.

Comme l'année dernière, les familles n'auront pas besoin de prendre rendez-vous avec les Directeurs d'école. Une fiche récapitulative de la demande de dérogation vous sera envoyée par courrier interne. Il faudra noter votre avis et me renvoyer le document.

Je vous rappelle également que vous devez diriger vers la DAE, les familles ayant déménagé en cours de cycle et n'habitant donc plus le périmètre de secteur de votre école, afin que leur situation (changement ou pas d'école) soit examinée. De même pour les enfants qui passent au CP (changement de cycle), qui ne sont pas dans leur école de secteur, afin qu'ils renouvellent leur demande de dérogation scolaire.

Les dossiers de dérogations sont étudiés très attentivement par l'Élu délégué à l'Éducation, sur la base de critères en lien avec les effectifs de l'école, puis validé par Monsieur le Maire. Les réponses seront adressées aux familles uniquement par courrier, à partir de mi-juin.

2. Accompagnement des élèves en situation de handicap

2 élèves ont reçu une notification d'aide individuelle de 12h chacun. Une nouvelle AESH est arrivée le lundi 30 janvier (création de poste). Les emplois du temps ont été modifiés pour que tous les enfants avec notification MDMPH bénéficient de leur accompagnement.

3. Point sur l'enseignement des langues étrangères :

- Enseignement italien : nouvelle organisation : désormais, pour leur permettre de découvrir cette langue, qui est proposée dans le collège de secteur, cet enseignement sera dispensé à tous les élèves de CM1 et de CM2 (un volume d'heures sur l'année ; cette année sur les périodes 4 et 5), en plus de l'anglais. Il sera assuré par une PE, Mme Sandrine Trux Addario.
- Cours EILE (Enseignements Internationaux de Langues Etrangères) : cette année, seul l'enseignement du turc a lieu. Les cours d'arabe n'ont pas pu débuter, la professeure ne pouvant pas venir à l'école Jean Moulin après 16h30. L'espace Duret, en raison de travaux, n'est pas accessible les samedis matins. La directrice a demandé à l'enseignante d'échanger ses plages de cours avec une autre école (qui pouvait avoir une structure d'accueil ouverte les samedis matins) pour permettre une présence à l'école Jean Moulin mais cela n'a pas été possible.

4. Questions diverses

A. Projets : nouveaux projets, en plus de ceux annoncés au premier conseil

- collecte au bénéfice de la Banque Alimentaire, avec une présentation aux élèves d'élémentaire par la directrice de la BA, grand succès, remerciement aux familles ; nouvelle collecte envisagée en période 5 pour l'été, avec un fléchage en partie pour le foyer Valdo (à proximité de l'école)
- permis piéton pour les 2 classes de CE2 : un temps théorique 1h30 et un temps pratique en demi-groupe de 45 min avec la police municipale de la ville de Bron.

B. Vie de l'école

- carnaval mardi 4 avril pour les classes volontaires, les détails seront donnés par les enseignants
- fête des enfants (en fin d'année, date à définir) en interne : des ateliers ludiques en lien avec les projets de classe seront proposés. Le lien sera fait entre les 3 cycles.
- fête de fin d'année, avec les familles : spectacle (danse, chant, théâtre) : vendredi 16 ou 23 juin ; l'engagement des parents est indispensable pour tenir cette fête.
 - les parents s'engagent à co-organiser cette fête ; avec le soutien des enseignants pour le relais d'information aux parents.
 - prévoir une réunion début période 4 entre parents référents et école
 - sécurité : pour éviter les intrusions : les 2 dernières fêtes, les parents avaient financé un vigile à chaque entrée ; autre idée : les familles reçoivent des tickets de couleur (changement de couleur chaque année), et doivent le présenter pour entrer dans l'école ; rappeler également la responsabilité des parents pour leurs enfants après le spectacle
 - le centre social Gérard Philippe pourrait tenir un stand, partenariat à voir
- projet « A l'école, j'y vais à pied » : dans une logique d'éducation à la santé et à l'environnement, il serait intéressant de promouvoir les modes de déplacement actifs pour se rendre à l'école, par exemple avec une journée ciblée. Malheureusement le temps manque cette année aux enseignants et aux parents, cela ne se fera donc pas cette année.
- Projet autour des écrans :
 - les écrans sont une problématique importante pour les familles et pour l'école.
 - Mme Babolat présente un projet qui a eu lieu dans une autre école maternelle à Bron : « la parentalité et les écrans », sur une semaine : exposition, affiches qui montrent ce que l'on peut faire avec son enfant avant 3 ans, 6 ans..., des modèles d'activités (ex. pâte à modeler) montrées aux parents, avec des éléments participatifs (par ex coller une gommette quand c'est une activité que les parents font avec leurs enfants). On peut s'en inspirer et contacter cette école (Anatole France)
 - rappel : l'année dernière les parents avaient organisé, avec le soutien de plusieurs enseignants et de la Ville de Bron, le « Défi des 10 jours sans écrans de loisirs » (début juin) : il s'agit de sensibiliser les enfants et leurs parents aux différents usages des écrans, pour mieux maîtriser la quantité et la qualité de ce qui est visionné. Des livrets avaient été distribués avec des idées d'activités à faire à la maison, et des propositions d'activités collectives (jeux, lecture, promenade, ramassage de déchets...)
 - Cette année le défi a lieu du 23/05 au 01/06. Les avis sont partagés sur le fait d'y participer à nouveau cette année : les CM2 y participeront à nouveau (organisation par l'enseignant) ; en maternelle, il est plutôt envisagé un café des parents, car les parents sont présents et participent aux ateliers parents-enfants proposés, et ce format correspond mieux aux habitudes de l'école et des parents. Il est proposé de rencontrer des partenaires (centre social Gérard Philippe, école Pierre Cot, Cité Éducative, MJC) pour des projets réguliers. En attendant, il pourra être proposé un café des parents, animé par un parent d'élève qui a une compétence professionnelle dans ce domaine, fin mai-début juin, sur inscription, pour rassembler les parents, les sensibiliser et les outiller sur ce thème.

C. Périscolaire

La référente de l'école, Isabelle Plassard, est en arrêt maladie jusqu'à fin mars. À noter que les enfants lui ont fait des dessins qui lui ont été envoyés.

En son absence, les questions posées par les parents ont reçu une réponse écrite de la part de la Direction de l'Action Éducative, qui ont été lues lors du conseil d'école. Les voici :

a) Péri-scolaire : les recrutements difficiles en début d'année ont-ils pu aboutir ? Y a-t-il à ce jour assez d'animateurs ?

Le recrutement est toujours très complexe, une augmentation de la rémunération sera proposée au prochain Conseil Municipal, ce qui permettra d'être plus attractif pour les animateurs pour la rentrée prochaine.

b) Accueil du soir : les enfants goûtent habituellement dehors, et c'est bien ; cependant, quand il fait vraiment froid, ils sont également dehors (assis par terre), et là c'est quand même trop : peut-on organiser le goûter à l'intérieur quand il fait moins de 7 degrés ?

En effet, le goûter est toujours pris à l'extérieur. Cette mise en œuvre permet à la fois aux enfants de prendre un peu l'air après une journée de classe et d'éviter de rendre une salle inutilisable pour la soirée (car souillée par les déchets du goûter).

La physiologie d'un enfant habillé convenablement est tout à fait adapté pour rester quelques minutes à l'extérieur sans mettre sa santé en danger.

En cas de grand froid l'équipe d'animation s'assure que les enfants restent bien habillés et elle limite ce temps de goûter pour éviter qu'ils souffrent de froid. Ces jours-là, il est recommandé que les parents prévoient des vêtements en conséquence (il est arrivé que des enfants viennent en petites vestes), expliquer à leurs enfants qu'ils doivent fermer leur manteau et éventuellement prévoir un goûter facile à manger (éviter les boîtes avec couverts).

c) Accueil du soir : nous savons que le péri-scolaire n'a pas vocation à faire les devoirs, mais plutôt à proposer des activités. Sans modifier complètement ce projet, nous demandons à ce que les élèves volontaires puissent avoir accès à une salle pour faire leurs devoirs s'ils le souhaitent, qu'ils ne soient pas empêchés de les faire : par exemple, s'il y a une salle pour des activités manuelles, qu'ils puissent ouvrir leurs cahiers et sortir un crayon. En effet, il y a des enfants qui, en sortant, vont à une activité sportive et rentrent ensuite tard

À noter que selon les directives de l'Éducation Nationale, les « devoirs » n'ont plus lieu d'être. Le service propose un « Temps de Travail Personnel » (TTP) une fois par semaine. Les animateurs organisent donc un moment de calme dans une classe, pour permettre aux enfants de relire leurs leçons données par les enseignants de manière autonome. L'animateur n'est pas là pour expliquer les exercices.

Les préconisations de l'Éducation Nationale orientent vers un travail conçu et appréhendé, pour que l'élève puisse le faire de manière autonome pour éviter les inégalités.

La fréquence a été validée dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) de la Ville de Bron. Le comité de pilotage a considéré que les enfants passant 6h par jour en classe : il s'agit de ne pas ajouter de l'école après l'école.

Toutefois, si quelques enfants sont volontaires, il est envisageable de leur permettre de sortir leurs cahiers s'il y a de la place dans le groupe qui serait en activité dans une salle de classe. Cette organisation ne pourra néanmoins pas se mettre en œuvre de manière récurrente sans limiter les activités proposées. Elle pourra être mise en place en fonction de l'autonomie des enfants, de la disponibilité des animateurs, et du nombre d'enfants à prendre en charge.

Activités : les parcours éducatifs continuent : cette année il y a rugby, badminton, cinéma

D. Bâtiment/abords de l'école :

- demande d'information sur le projet d'extension de l'école : une présentation sera demandée sur la fin d'année (3ème conseil d'école)
- intrusion dans la cour de l'école : un événement, rapporté par les enfants, d'un jeune adulte côté Louis : la directrice précise que cette personne n'a pas passé la barrière mais est restée de l'autre côté ; cette personne aurait demandé aux enfants de le suivre, mais ces propos ne sont certains (un adulte alentour n'a pas entendu cela) ; la directrice a éloigné les enfants (retour plus loin dans la cour), et a signalé l'incident aux animateurs afin qu'ils aient une vigilance, ce qui a été fait. La directrice a répondu aux parents qui lui ont téléphoné à ce sujet.
- Cela rappelle qu'il y a de nombreux passages dans les cours (derrière le bâtiment élémentaire, et dans la cour maternelle), car cela est un raccourci pour rejoindre les stades, et les barrières sont vraiment basses (y compris pour des enfants). A rediscuter dans le projet d'extension de l'école.
- Rue Louis : information : les parents FCPE ont rencontré l'adjointe aux déplacements et un agent technique de la Ville en novembre, ils ont pu exposer les problématiques et envisager des solutions, le dossier suit son cours.

E. Question diverse

Il y a quelques années, il existait une vente de gâteaux tous les vendredis, tenue par des parents, depuis la fenêtre de l'école maternelle : est-il envisageable de reprendre cela ? Du côté des locaux, c'est désormais plus compliqué car cette fenêtre est désormais une classe : il faudrait plutôt l'envisager en extérieur.

Fin de séance : 20h

Secrétaire de séance : Mme Manet, parent élue FCPE

Prochain conseil d'école : jeudi 8 juin 2023 à 18h

La Directrice, Isabelle Da Silva